

**TECHNISEM**  
strong and quality seeds

Une société du groupe

**NOVALLIANCE**

**FORMATION DES FORMATEURS SUR LA  
PROTECTION DES Obtentions végétales selon  
la convention upov**

**L'utilisation de la propriété intellectuelle  
pour le développement de l'agriculture**

*Point de vue d'une entreprise internationale  
de sélection végétale (Hélène BATTAS – TECHNISEM)*

**Jeudi 1er décembre 2016 – Siège de l'UPOV, Genève**

**NOVALLIANCE**

**TECHNISEM**  
strong and quality seeds

**Présentation de TECHNISEM**

TECHNISEM est une entreprise française, créée en 1985, spécialisée dans la sélection, la production et la distribution de semences potagères tropicalisées, exportées principalement principalement vers l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale, les pays du Maghreb, du Moyen Orient et de la Zone Caraïbes.

**NOTRE VISION**  
« Guidée par la passion de l'innovation et des idées nouvelles, le groupe Novalliance est animé par la volonté de semer les graines d'un monde meilleur et plus respectueux de l'autre. »



**NOTRE MISSION**

La mission du groupe NOVALLIANCE est de permettre aux paysans Africains d'avoir accès à des semences de légumes de qualité, par le biais d'un réseau de distribution de plus en plus étendu, et de contribuer plus largement au développement d'une agriculture tropicale performante.



**NOS VALEURS**

- Croissance et esprit de conquête
- Curiosité et Innovation
- Respect des autres

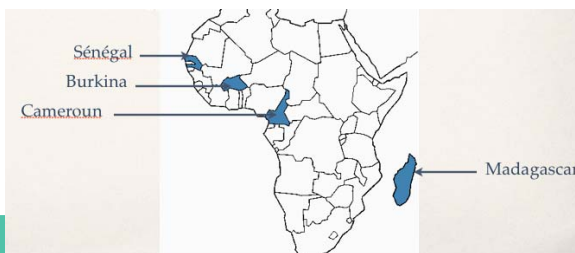


**NOS FORCES**

**-LA SELECTION VARIETALE :**

**Le but :** Apporter des solutions variétales répondant aux attentes des producteurs des zones tropicales (Résistances / tolérances à des maladies, rendement, précocité, fermeté, calibre et conservation du fruit,...)

**Les moyens :** Implanter les structures de recherche dans des zones distinctes et complémentaires : subsaharienne (Sénégal), Sahélienne (Burkina-Faso), équatoriale (Cameroun) et zone d'altitude (Madagascar). La diversité agro-climatique de ces zones permet à la Recherche d'être au plus proche des conditions de cultures des producteurs.



« Nous travaillons sur de nombreuses espèces de légumes. L'amélioration constante du rendement et des résistances aux pathogènes ainsi que leur adaptation à la chaleur et à la sécheresse sont notre priorité, notre engagement pour répondre au défi de la sécurité alimentaire des années à venir » Ronan Gorin

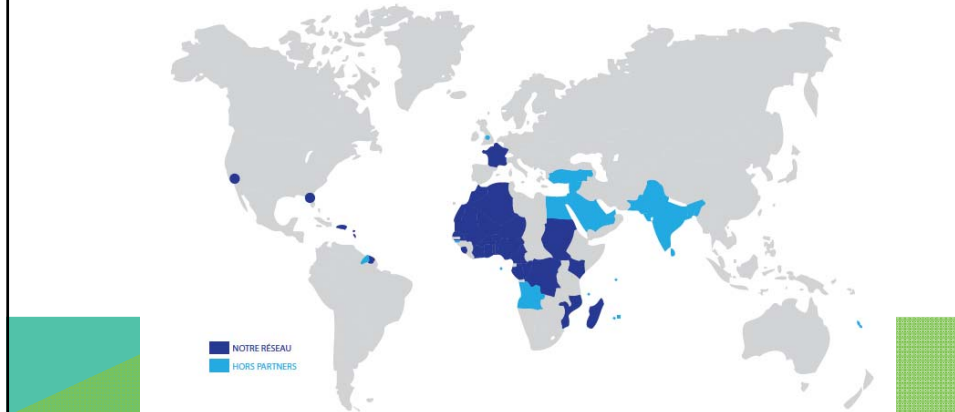
## NOS FORCES



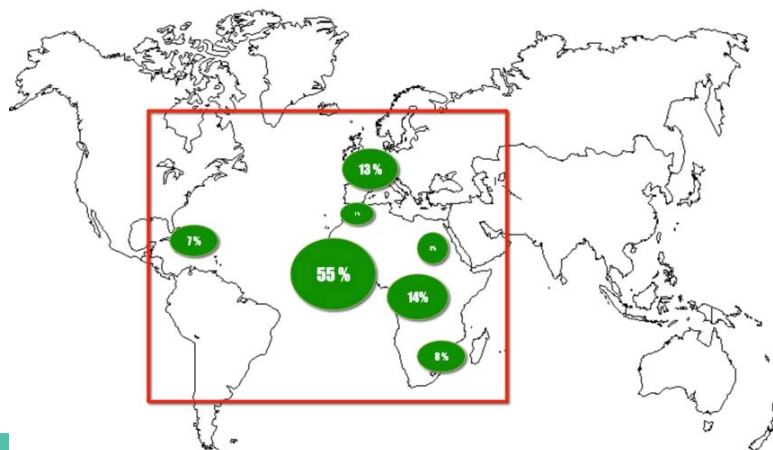
### -LA DISTRIBUTION :

**Le but :** S'installer de manière durable sur le territoire, en privilégiant la proximité, le contact et les échanges. Apporter la solution adaptée aux besoins des producteurs.

**Les moyens :** Notre réseau de distribution en propre : 28 sociétés, 103 points de ventes, dont 85% en Afrique de l'Ouest et Centrale.



**Répartition des effectifs par zone géographique :** Au total notre groupe compte plus de 490 salariés répartis sur 30 pays





**TECHNISEM**  
strong and quality seeds

## TECHNISEM ET L'OAPI

**TECHNISEM**  
strong and quality seeds

- Protections de nos **marques** de produits : Marques (Avril 1999)
- Protections de nos **emballages** : Dessins et Modèles industriels
- Protection de nos **chromos** : Dessins et Modèles industriels



### A partir de 2006 :

- Protection de nos **obtentions végétales** : Certificat d'obtention Végétale.

Nous permet de protéger nos créations, de protéger le fruit de nos années de recherche.



Mais se protéger de quoi?...

## IMPORTANCE DE L'OAPI DANS NOTRE DEVELOPPEMENT

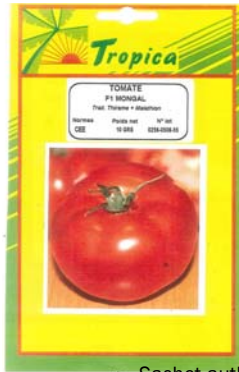


De nos jours, les contrefaçons ne touchent pas que les produits de luxe, mais aussi les biens de consommations courantes, les biscuits, le dentifrice... ou les semences!

⇒ Sans les titres de propriété intellectuelle de l'OAPI, on ne peut pas agir contre les contrefaçons, on ne peut pas se défendre face à une attaque!

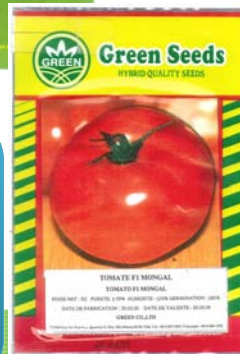
### Les contrefaçons

28/02/2011 - Mali



Sachet authentique

22/03/11 – Requête aux fins de saisie contrefaçon  
29/03/11 – Ordonnance  
14/04/11 – PV saisie description  
31/05/11 – Assignation aux fins de validation de saisie contrefaçon et réparation de préjudice pour cause de contrefaçon  
24/08 : jugement favorable  
09/08 : Acte d'appel de la partie adverse  
07/03/12 – Arrêt, Appel irrecevable



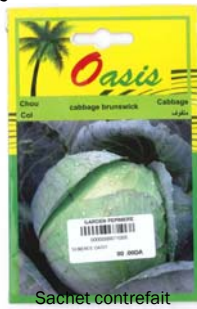
Sachet contrefait

## Les contrefaçons

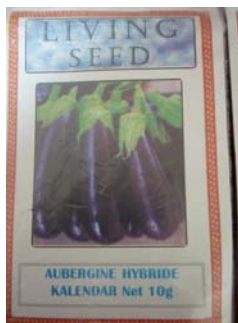
**TECHNISEM**  
strong and quality seeds



Sachet authentique



Sachet contrefait



Contrefaçon de la variété d'obtention d'aubergine Kalendar et non Kalendar, avec utilisation de la véritable photo



Contrefaçon de variété d'obtention de Pastèque Kaolack et non CAOLACK, ou reprise à l'identique par d'autres distributeurs sans accord de l'obteneur

## EN JUIN 2014 l'OAPI adhère à l'upov

Nous ne sommes pas complètement informés des changements que cela entraîne mais on espère que cet adhésion :

- soit comme un coup de projecteur international sur l'OAPI
- permettra un soutien dans l'accompagnement du changement
- entraînera une communication massive sur l'obtention végétale en zone OAPI auprès des professionnels du droit (juge, avocat,...)
- entraînera une communication massive sur l'OAPI, en Europe, auprès des professionnels en Propriété intellectuelle.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

